

**RÉUNION DU BUREAU
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE CORSE**

LUNDI 27 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION

N°25/27-07-2026

OBJET :

COMMANDE PUBLIQUE

**DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU BUREAU
ADOPTÉES PAR DÉLIBÉRATION N°09/22-12-2025/9 :
AUTORISATION RELATIVE À LA PASSATION, L'ATTRIBUTION, L'EXÉCUTION ET LA
RÉCEPTION DES MARCHÉS PUBLIC ET DES ACTES MODIFICATIFS- HABILITATION DU
PRÉSIDENT ET 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE L'EPCI DE CORSE**

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026, et notamment :

- L'article 5.3 - « *Compétences du Conseil d'administration* » ;
- L'article 5.4 - « *Délégation d'attribution du Conseil d'administration à d'autres instances de l'établissement public* », précisant que le Conseil d'administration peut déléguer au Bureau une partie de ses attributions pour une période et un objet déterminés ;

VU la délibération n°09/22-12-2025/9 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, portant délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Bureau ;

Le Bureau, régulièrement convoqué, délibérant valablement en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'administration ;

Le quorum étant atteint :

Nombre total de Membres élus du Bureau	:	16
Quorum	:	9
Nombre de Membres élus du Bureau présents	:	7
Nombre de Membres élus du Bureau ayant donné pouvoir	:	3
Nombre total de Membres élus du Bureau présents et représentés	:	10
Nombre total de votants	:	10
Adoption	:	10

Membres élus du Bureau présents :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.
Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.
Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Karina GOFFI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Membres Elus Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.
Angèle BASTIANI à Charlotte TERRIGHI
Gilles GIOVANNANGELI à Gilles SIMEONI

Représentant des Professionnels : M.
Auguste GIOVANNI à Jean DOMINICI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-25_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

VU le Code de la Commande publique ;

VU la loi n°2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU le décret n°2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n°2025-640 portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse ;

VU les Statuts de l'EPCI de Corse, adoptés par délibération n°25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025, modifiés par délibération n°26/032 CP de la Commission permanente délibérante de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2026 ;

VU le Règlement intérieur de l'EPCI de Corse, adopté par délibération n°01/22-12-2025/1 du Conseil d'administration du 22 décembre 2025 ratifiée par délibération n°02/02-01-2026/19 du 2 janvier 2026, modifié par délibération n°04/26-03-2026/29 du 26 mars 2026 ;

VU l'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse en date du 22 décembre 2025, actée par délibération n°01/02-01-2026/18 du 2 janvier 2026 ;

VU la délibération n°02/22-12-2025/2 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025, portant désignation des membres du Bureau de l'établissement ;

VU la délibération n°03/22-12-2025/3 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025, portant désignation du 1^{er} Vice-Président de l'établissement ;

VU la délibération n°03/02-01-2026/20 du 2 janvier 2026 prenant acte de la mise en place de la gouvernance actée lors de la séance d'installation du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025 ;

VU l'arrêté n°26/325CE du Président du Conseil exécutif de Corse délibéré au sein du Conseil exécutif en date du 7 mai 2026, désignant M. Gilles SIMEONI, Conseiller exécutif, en qualité de Président du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse ;

VU la délibération n°09/22-12-2025/9 du Conseil d'administration de l'EPCI de Corse du 22 décembre 2025 :

- Adoptant les délégations du Conseil d'administration au Bureau et notamment les suivantes :
 - Organisation générale et fonctionnement de l'établissement ;
 - Approbation des contrats, conventions et marchés passés par l'établissement ;
- Fixant la durée de ces délégations pour une année civile, soit l'exercice 2026, à l'issue de laquelle il sera procédé, après évaluation, soit à leur prorogation, soit à leur modification puis à leur renouvellement ;
- Actant que conformément à l'article 5.4 des Statuts, le Bureau rendra compte au Conseil d'administration des décisions prises en application de ces délégations selon la périodicité fixée par chaque délibération, ou à défaut, lors de la séance du Conseil d'administration la plus proche ;
- Précisant que les délégations entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

VU la délibération n°15/05-02-2026 du Bureau de l'EPCI de Corse :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-25_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

- Habilitant le Président de l'établissement, à signer tout acte nécessaire à la passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés dont le montant est supérieur à 1 500 000 € HT par marché.
Pour les marchés à bons de commande ou marchés subséquents, ce plafond est apprécié par année.

- Habilitant le 1^{er} Vice-Président de l'établissement, à signer tout acte nécessaire à la passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés dans la limite d'un montant maximal de 1 500 000 € HT par marché.

Pour les marchés à bons de commande ou marchés subséquents, ce plafond est apprécié par année.

La durée et les conditions d'exercice de cette habilitation sont identiques à celles des délégations accordées par le Conseil d'administration au Bureau.

L'habilitation entre en vigueur à compter de son adoption.

- Demandant au Président ou au 1^{er} Vice-Président de l'établissement, d'informer le Bureau, lors de chaque séance, des marchés conclus, et dont la première liste est jointe en annexe ;

CONSIDÉRANT la faculté dont dispose une instance délégataire de subdéléguer la signature de décisions entrant dans le champ des compétences déléguées par le Conseil d'administration, telle que définie par l'article 5.4 de ses statuts dans son dernier alinéa ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

CONSIDÉRANT que le Quorum est atteint :

Quorum requis pour le vote : 9

Ont voté POUR : 10

À l'unanimité,

Représentants de la Collectivité de Corse : Mme, M.

Angèle BASTIANI, Gilles GIOVANNANGELI, Gilles SIMEONI, Charlotte TERRIGHI.

Représentants des Professionnels : Mmes, MM.

Jean DOMINICI, Dominique DI MENZA, Auguste GIOVANNI, Karina GOFFI, Olivier VALERY, Stefanu VENTURINI.

Le Bureau :

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-Président de l'établissement, à signer tout acte nécessaire à la passation, l'attribution, l'exécution et la réception des marchés et des actes modificatifs, chacun en fonction de leurs délégations respectives ;
- **DEMANDE** à Monsieur le Président ou à Monsieur le 1^{er} Vice-Président de l'établissement, d'informer le Conseil d'administration des marchés conclus et des actes signés dont la liste est jointe en annexe, chacun en fonction de leurs délégations respectives.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-25_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

.../...

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de l'EPCI de Corse.

Bastia, le 27 juillet 2026

La Secrétaire,

Charlotte TERRIGHI

**Le Président de l'établissement public
du commerce et de l'industrie de Corse,**

Gilles SIMEONI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-999021967-20260727-25_27-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

Marchés attribués								
N°	Nature du marché	Type de procédure	Technique d'achat	Objet	Date de notification	Titulaire du Marché	Montant	Habilitation
EPCIC/DET /2026-018	Service	MAPA	SO	Marché pour la conception, la réalisation et l'évaluation d'un dispositif d'information en cybersécurité destiné aux TP	28/05/2026	Cyber Sécurité Management 20200 BASTIA	6 237,00 €HT	1er Vice Président
2026-UGAP-02	Fourniture	Centrale d'achat	SO	Fourniture, installation et exploitation du progiciel APROVALL	29/05/2026	UGAP 13182 AIX-EN-PROVENCE	4 146,12 €HT	1er Vice Président
CCIC/DC/2 025-038	Service	PN	Accord-cadre à bons de commande	Prestations de maintenance, d'entretien et de fourniture des installations de détection incendie, de désenfumage, d'éclairage de sécurité et de sonorisation des aérogares de Bastia-Poretta et de Calvi Sainte-Catherine : Lot 1 : Aéroport Bastia Poretta Lot 2 : Aéroport de Calvi Sainte-Catherine	25/06/2026 25/06/2026	CORSE VIDEO COM 20290 BORGIO	Max annuel : 500 000 €HT Max annuel : 500 000 €HT	1er Vice Président
EPCIC/DC A/2026-021	Service	SPMC	Accord-cadre à bons de commande	Assistance technique et maintenance du système de planification automatisé RH	25/06/2026	PROLOGIA 13009 MARSEILLE	Max annuel : 150 000 €HT	1er Vice Président
2026-UGAP-03	Service	Centrale d'achat	SO	Prestations de reprise d'une consultation dans le PROGICIEL MARCO	30/06/2026	UGAP 13182 AIX-EN-PROVENCE	16 929,99 €HT	1er Vice Président
EPCIC/DET /2026-019	Service	PN	Accord-cadre à bons de commande	Prestations de manutention avec un tracteur à sellette sur le Port de Commerce de l'Ile-Rousse	01/07/2026	CYRNOS SERVIVES PORTUAIRES 20220 ILE ROUSSE	Mini annuel : 10 000 €HT Max annuel : 100 000 €HT	1er Vice Président
EPCIC/DET /2026-051	Service	SPMC	SO	Mission de renégociation du contrat d'assurance couvrant le régime de complémentaire santé	02/07/2026	PROASSUR CONSEIL 20217 SAINT-FLORENT	12 000,00 €HT	1er Vice Président
EPCIC/DEF /2026-008	Service	AOO	Accord-cadre à marchés subséquents	Prestations intellectuelles d'enseignement pour les formations d'hôtellerie, de restauration et de tourisme dispensées par l'EPCI de Corse	03/07/2026	AUTOUR DU 20 20117 CAURO	Max annuel : 200 000 €HT	1er Vice Président

Actes modificatifs								
N°	Nature du marché	Type de procédure	Technique d'achat	Objet	Date de notification	Titulaire du Marché	Montant	Habilitation
CCIC/DC/2 025-037 AM1	Service	SPMC	SO	Mise en conformité des systèmes d'information portuaire (SIP) des Ports de Commerce de Bastia et d'Ajaccio avec le Guichet Unique Maritime et Portuaire (GUMP)	16/04/2026	OCTAEDRA 20090 AJACCIO	Sans incidence financière	1er Vice Président
2023-AOO-058 AM 1	Service	AOO	Accord-cadre à bons de commande	Prestations de mise à disposition de personnel SSIAP pour les besoins de l'aéroport Ajaccio Napoléon Bonaparte	30/04/2026	HESTIA SERVICES SECURITE SUD 20090 AJACCIO	Sans incidence financière	1er Vice Président
CCIC/DC/2 024-015 AM 1	Service	PN	Accord-cadre à bons de commande	Fourniture et la location de matériels d'assistance piste sur la plateforme aéroportuaire de Bastia-Poretta.	07/05/2026	TLD EUROPE 37250 SORIGNY	Sans incidence financière	1er Vice Président
2024-AOO-047 AM 2	Travaux	AOO	Accord-cadre à bons de commande	Entretien des ouvrages maritimes et des installations flottantes-Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi	21/05/2026	SOCIETE INSULAIRE PETROLIERE 20090 AJACCIO	Sans incidence financière	1er Vice Président
2024-AOO-037 AM 1	Travaux	AOO	SO	Réhabilitation du Palais des congrès - Lot 8 CVC Maintenance	28/05/2026	CAROTENUTO THERMIQUE 20167 MEZZAVIA	54,01 €HT (+0,01%)	Président
2025-AOO-049 AM 1	Travaux	AOO	SO	Réhabilitation du Palais des congrès - Lot 1 Remplacement des menuiseries et mises aux normes PMR et incendie	28/05/2026	ANCA CONSTRUCTION 20140 MOCA CROCE	-4 710,00 €HT (-4,08%)	Président
CCIC/DC/ 2025-009 AM 1	Travaux	PN	SO	Construction d'auvents de protection sur les ports de commerce de Haute-Corse - Lot N°1 Port de Bastia	30/06/2026	SOCOFER 20290 BORGIO	59 316,60 €HT (+11,61%)	1er Vice Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0241998021967-20260727-26-07-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 28/07/2026

2023-AOO-003 AM 1	Service	AOO	SO	Maintenance préventive et curative des portes, portails et barrières automatisés des ports de Corse du sud	06/07/2026	KDB France 93130 NOISY LE SEC	Sans incidence financière	1er Vice Président
CCIC/DC/2024-048 AM 1	Travaux	PN	SO	Marché de conception-réalisation confié à un groupement d'opérateurs économiques en vue de l'étude et la réalisation d'une opération de travaux de réaménagement et d'extension d'un bâtiment de l'aérogare de l'aéroport Ajaccio Napoléon Bonaparte visant à améliorer les dispositifs de sûreté aéroportuaires	01/06/2026	LES CHARPENTIER DE LA CORSE 20218 PIEDIGRIGGIO	Sans incidence financière	Président
CCIC/DC/2024-048 AM 2	Travaux	PN	SO	Marché de conception-réalisation confié à un groupement d'opérateurs économiques en vue de l'étude et la réalisation d'une opération de travaux de réaménagement et d'extension d'un bâtiment de l'aérogare de l'aéroport Ajaccio Napoléon Bonaparte visant à améliorer les dispositifs de sûreté aéroportuaires	03/07/2026	LES CHARPENTIER DE LA CORSE 20218 PIEDIGRIGGIO	624 270,00 €HT (+7,07%)	Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 02A-999021967-20260727-25_27-07-2026-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 28/07/2026